



COMMISSION EUROPEENNE  
DIRECTION-GENERALE VIII  
DEVELOPPEMENT



## **Collecte et analyse de données pour l'aménagement durable des forêts - joindre les efforts nationaux et internationaux**

**Programme de partenariat CE-FAO (1998-2001)  
Ligne budgétaire forêt tropicale B7-6201/97-15/VIII/FOR  
PROJET GCP/INT/679/EC**

# **COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES POUR L'AMENAGEMENT DURABLE DES FORETS DANS LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**Philo Mwamba KYUNGU**

*Chef, Division de Statistique forestière  
Direction de Gestion Forestière et de la Chasse  
Ministère des Affaires Foncières Environnement et Développement*

Août 2000

***Ce rapport constitue un des résultats du Programme de partenariat CE-FAO (1998-2001) - GCP/INT/679/EC Collecte et analyse de données pour l'aménagement durable des forêts - joindre les efforts nationaux et internationaux. Les points de vue exprimés sont ceux des auteurs et ne peuvent être attribués ni à la CE, ni à la FAO.***

***Le document est présenté dans une édition simple, pour un unique souci de style et de clarté.***



## Introduction

Dans le cadre du mandat qui nous a été confié par la représentation de la FAO-KINSHASA, nous présentons dans les lignes qui suivent, notre rapport de consultation sur la collecte et l'analyse de données statistiques pour l'aménagement durables des forêts en RDC. Ce travail s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par la FAO à travers son Programme de Partenariat (1998-2001) du Projet GCP/INT/679/EC mis en place à l'intention des Pays ACP.

Ce Projet a pour but de mettre à la disposition de la FAO des informations relatives à la production, à la consommation et au commerce des produits forestiers pour la période 1994-1998.

Pour y arriver, il nous a fallu avant tout procéder au ramassage des données parfois incomplètes et éparées, qu'il s'agisse des données primaires ou secondaires, avant la rédaction de l'étude proprement dite. Ces données ont, dans certains cas, nécessité une harmonisation voire une extrapolation de notre part, comme c'est le cas pour la consommation et la commercialisation. De plus, notre tâche a davantage été compliquée par l'absence de tout concours logistique dans un pays où le transport constitue une contrainte majeure à la réalisation d'un mandat et dont la réussite dépend également du mécanisme mis en place pour relier les différentes sources d'informations.

En appui à cette étude et comme suggestion dans le cadre de l'amélioration du processus de mise en œuvre des statistiques forestières nationales, nous présentons une annexe du présent rapport, le profil d'un Projet de collecte de données dont les résultats permettront de lever l'option sur la méthode de collecte la plus appropriée.

Nous remercions :

- les Responsables de l'OCC pour leur collaboration prompte et empreunte de cordialité ;
- la Représentation de la FAO pour son appréhension juste des problèmes spécifiques inhérents à la réalisation d'un tel mandat en RDC.

Puisse cette modeste étude, contribuer dans la mesure du possible, au renforcement des capacités techniques de l'administration forestière et améliorer la qualité des données statistiques forestières de la République Démocratique du Congo.

## **Chapitre 1 : Informations générales**

Il y a dix ans l'exploitation et la transformation de bois en République Démocratique du Congo étaient réalisées par 125 entreprises forestières dont 58 industriels et 69 exploitants ne possédant pas d'industries de transformation. On notait également la présence de 5 industriels ne pratiquant pas l'exploitation forestière.

La production industrielle enregistrée durant cette période (1989) a été de 497.280 m<sup>3</sup> dont l'actuel SIFORCO détenait 40%.

Durant la période concernée par cette étude soit de 1994 à 1998 la production en grumes oscille entre 272,209,386 m<sup>3</sup> (1994) et 244.017,447 m<sup>3</sup> (1998) soit une moyenne de 261.687,893 m<sup>3</sup>. (voir tableau n°1 en annexe).

Cette baisse est expliquée par la crise économique aggravée par les guerres de libération en 1997 et d'agression en 1998.

## **Chapitre 2 : Situation présente des statistiques forestières nationales relatives aux produits forestiers**

### 2.1. Méthodologies de collecte des données et type d'informations collectées

#### 2.1.1. Production des grumes

Les statistiques forestières de production de grumes sont fournies par les Coordinations Provinciales de l'Environnement, Conservation de la Nature, Pêche et Forêts sous la forme de rapports d'activité et exploitation sur la base des déclarations trimestrielles de coupe de bois. Pour chaque permis de coupe de bois octroyé par le Ministère, la Direction de la Gestion Forestière et de la Chasse remet à l'exploitant un carnet d'abattage et 4 jeux de formulaires de déclaration trimestrielle de coupe de bois abattu. Un jeu comprend 4 feuilles de couleurs différentes et doit être complété à la fin de chaque trimestre aux Services suivants :

- Superviseur du Territoire,
- Coordination Provinciale de l'Environnement, Conservation de la Nature, Pêche et Forêts et ;
- la Direction de la Gestion Forestière et de la Chasse (Kinshasa).

Ces documents contiennent les données sur l'essence, la classe, le volume ainsi que la superficie exploitée.

#### 2.1.2. Volume sciages produit

Les données sur la production de sciages ne sont pas déclarées par les exploitants car la loi est muette à ce sujet.

#### 2.1.3. Volume d'autres produits

Il s'agit de placages et de contre-plaqués dont nous n'avons pas d'informations.

### 2.2. Méthodologies de compilation et de dissémination des données

Pour la compilation, la Division possède un ordinateur avec deux logiciels Word et Excel.

Après la compilation, les données sont publiées sous forme des annuaires, des rapports trimestriels par : OIBT, FAO, INS, OAB, Ministère de l'Environnement.

### 2.3. Organismes impliqués dans la collecte, l'analyse et la dissémination des données

Les Organismes étatiques impliqués dans la collecte de statistiques forestières sont en allant de l'amont à l'aval de la filière :

- Le Ministère des Affaires Foncières, Environnement, Conservation de la Nature, Pêche et Forêts à travers la Direction de Gestion Forestière et de la Chasse dont les ramifications vont jusqu'en province avec la présence des coordinations provinciales et des supervisions de territoire qui sont chargés de collecter et de transmettre les statistiques de production forestière de leurs entités respectives à l'administration centrale ;
- L'Office National de Transport pour les exploitants qui ne sont pas dotés de moyens d'évacuation propre depuis la forêt jusqu'à Kinshasa et de Kinshasa jusqu'au port de sortie (Matadi et Boma) ;

- L'Office Congolais de Contrôle (OCC) qui est l'organisme de surveillance chargé de contrôle de la quantité et de la qualité aux points de rupture de charge et dans les ports d'exportation et d'importation de produits ;
- L'Office des Douanes et Accises (OFIDA), chargé de la perception des taxes douanières à l'entrée et à la sortie de la RDC ;
- La Banque Centrale du Congo pour les données relatives à la micro et la macro-économie de la RDC ;
- Le Centre National de l'information Environnementale (CNIE), recensement créé au Ministère des Affaires Foncières, de Environnement, pour la Conservation de la Nature, la Pêche et les Forêts.

#### 2.4. Les produits forestiers les plus importants

Les produits forestiers les plus importants consommés localement sont le bois sous forme de sciage et contre-plaqué utilisé pour la fabrication de meubles, construction etc.

#### 2.5. Les industries de bois les plus importantes du pays.

La capacité de production de la RDC est de l'ordre de 5.000.000 m<sup>3</sup> dont près de 70% revient aux sociétés les plus importantes ci-dessous.

- SIFORCO
- SODEFOR
- SICOBOIS
- SAFO
- GROUPE SOFORMA

#### 2.6. Consommation des produits forestiers

##### 2.6.1. Consommation intérieure

D'après les données publiées par l'OIBT<sup>1</sup>, la consommation moyenne annuelle de produits de bois de la RDC est de 174.000 m<sup>3</sup> de bois grumes, 39.000 m<sup>3</sup> de sciages et 38.000 m<sup>3</sup> de placages et 92.000 m<sup>3</sup> de contre-plaqués auxquels il faut ajouter 92.000 m<sup>3</sup> de contre-plaqués provenant de non conifères. (voir tableau n°3 en annexe).

##### 2.6.2. Consommation apparente

Quant à la consommation apparente, l'absence totale de statistiques des importations des bois ne nous permet pas de procéder au calcul de ce dernier indicateur économique.

##### 2.6.3. Exportation

Durant la période de 1994 à 1998, les valeurs les plus élevées ont été observées comme suit :

- pour l'année 1994 avec l'exportation de 111.589,082 m<sup>3</sup> de grumes pour une valeur de 580.184.368 FB ;

---

<sup>1</sup> EXAMEN ANNUEL + EVALUATION DE LA SITUATION MONDIALE DES BOIS (1998) page 99.

- pour l'année 1996 avec l'exportation de 57,112,312 m3 de sciages pour une valeur de 902.561.333 FB ;
- et pour l'année 1996 avec l'exportation de 8,600,490 m3 de placages pour une valeur de 141.248.075 FB.(voir tableau n°2 dans l'annexe)

Par contre les valeurs les plus faibles ont été enregistrées pour en 1998 sur tous les produits avec 45.591,414 m3 de grumes pour une valeur de 228.729.209 FB, 18.816,263 m3 de sciages pour une valeur de 221.248.017 FB et 4.515.240 m3 de placages pour une valeur de 78.944.838 FB.

## Chapitre 3 : Evaluation des données collectées et méthodologies utilisées

### 3.1. Production en forêt

Dans la situation actuelle où l'administration forestière est privée des moyens de sa politique, la fiabilité des données provenant des déclarations trimestrielles faites par les exploitants forestiers eux-mêmes, dépend de leur crédibilité étant donné que ces documents servent de base à leur taxation.

Une étude sectorielle menée par la Division Industries Forestières a révélé un écart très important de l'ordre de 30% entre le volume autorisé par permis de coupe et celui déclaré trimestriellement. A ce volume de bois d'œuvre déclaré par les exploitants s'ajoute un volume tout aussi important prélevé par les opérateurs du secteur informel mais qui échappe jusqu'à présent au contrôle de l'administration forestière.

### 3.2. Exportation

La fiabilité des données collectées dans les points de sortie par l'OCC dépend des méthodes de cubage utilisées. La réglementation en matière de mesurage de l'ATIBT recommande de cuber les bois sur aubier et sous écorce. Par contre l'industriel a toujours tendance à cuber sous aubier d'où la sous évaluation du volume.

### 3.3. Les points forts et faibles dans le système existant

#### ❖ Les points forts

1. L'existence d'une Division Statistiques Forestières au sein de la Direction de la Gestion Forestière et de la Chasse ;
2. L'existence d'un Ordinateur avec les logiciels WORD, EXCEL
3. L'existence de carnets et formulaires du mesurage du bois abattu et la déclaration trimestrielle de coupe de bois qui sont des outils très importants dans le cadre de l'aménagement durable des forêts.

#### ❖ Les points faibles

1. Insuffisance de moyens matériels et financiers ;
2. Personnel insuffisant et non qualifié ;
3. La loi est muette sur la déclaration des données sur la transformation de bois (sciages, placages et contre-placages) ;
4. Manque de collaboration entre la DGFC et les Exploitants Forestiers ;
5. Dysfonctionnement lié à l'absence de moyens logistiques ;
6. Manque de communication avec la base et de collaboration entre différentes sources de données ;
7. Manque de motivation dans l'administration forestière ;
8. Absence d'un mécanisme d'intégration des statistiques du secteur forestier informel dont les prélèvements sont beaucoup plus importants et préjudiciables pour l'environnement ;
9. La rétention de l'information pratiquée par certaines sources.

### 3.4. Améliorations du processus de mise en œuvre des statistiques

- ◆ La République Démocratique du Congo sollicite l'appui de la FAO pour la création d'un Service National des Statistiques Forestières ;



- ◆ A l'instar du Gabon dans son projet PD39/92 M intitulé «récolte et traitement informatique des statistiques forestières » examiner les possibilités de réaliser un tel comme réplique en tenant compte des réalités particulières du pays ;
- ◆ Faciliter l'obtention des moyens auprès de bailleurs de fonds pour exécuter un projet de collecte et traitement de données statistiques forestières de la République Démocratique du Congo qui sont en rapport avec les statistiques forestières
- ◆ Former le personnel impliqué dans la collecte traitement et analyse des données statistiques.
- ◆ Doter la Division Statistique des matériels informatiques appropriés pour l'exécution de sa tâche.

## Chapitre 4 : Références et sources

Les sources des données publiées et non publiées utilisées dans cette étude sont :

### ❖ Pour les informations de nature primaire :

- La Direction de la Gestion Forestière et de la Chasse (DGFC) :
  - Déclarations trimestrielles compilées par la Division Statistiques Forestières
  - Etude sectorielle réalisée par la Division de l'Industrie Forestière
- l'Office Congolais de Contrôle pour les volumes exportés

### ❖ Pour les informations de nature secondaire

- Les données relatives à la transformation de bois dans le pays et celles concernant la consommation intérieure proviennent de l'annuaire OIBT « Examen et évaluation de la situation mondiale de bois (1998).
- L'annuaire FAO n'étant accessible que moyennant paiement (Voir site INTERNET FAO <http://www.fao.org/forestry/>)

### ❖ Evaluation de la validité des données

Les statistiques forestières de production des grumes contenues dans le manuel de l'OIBT sont différentes de celles produites par la DGFC sur la base des déclarations trimestrielles de coupe du bois. Par exemple, le volume de 300.000 m<sup>3</sup>, réalisé en 1996 apparaît en 1997 pour l'OIBT. La production de la période de l'étude a été enregistrée en 1996 mais elle apparaît en 1997 dans le manuel de l'OIBT. Pour toutes les deux sources (DGFC et OIBT), la production la moins élevée a été enregistrée en 1995 avec 225.686,796 m<sup>3</sup> pour la DGFC et 234.000 m<sup>3</sup> pour l'OIBT. Pour les autres produits (sciages, placages etc.), l'absence de leur production dans le pays nous empêche de faire une observation comparative

## Chapitre 5 : Conclusion

Compte tenu de la part très importante des ressources forestières détenues par la République Démocratique du Congo, à savoir 125 millions d'hectares, soit ± 47% des forêts tropicales africaines, il y a lieu de doter le pays d'un appareil statistique digne de la grandeur de ses ressources.

Avec l'augmentation de la production forestière prévue dans le cadre des objectifs fixés par le dernier forum sur la politique forestière de la RDC, l'administration forestière centrale et provinciale devront informatiser leurs services et disposer des moyens de télécommunication afin de réduire les longs délais de transmission des données statistiques.

Le projet de mise en place d'un système de collecte de données dont profil est décrit ci-joint dans l'annexe et la mise sur pied d'un mécanisme de collaboration entre les différents sources, permettrons de sortir de l'impasse.

L'expérience du Gabon avec son projet PD 39/92 M intitulé «récolte et traitement informatique des statistiques forestières en vue d'améliorer la gestion des ressources forestières » doit nous interpeller.

## ANNEXES

**Tableau n° 1 :  
PRODUCTION DE 1994 A 1998**

Année	1994	1995	1996	1997	1998
Volume	272,209.386	225,686.796	308,905.354	257,620.482	244,017.447

**Tableau n° 2 : EXPORTATION DE 1994 A 1998**

	GRUMES		SCIAGES		PLACAGES	& CONTRE PLAQUÉS	TOTAL
ANNEE	VOLUME	VALEURS	VOLUME	VALEURS	VOLUME	VALEURS	VALEURS
1994	111,589.082	580,184,368	58,352.426	349,363,156	7,002.218	111,864,122	1,041,411,646
1995	97,156.301	513,063,435	38,333.814	413,514,787	7,573.737	134,033,212	1,060,611,434
1996	112,687.618	554,775,126	57,112.325	902,561,333	8,600.490	141,248,075	1,598,584,534
1997	64,372.912	313,754,740	20,520.087	246,373,863	4,542.569	80,204,643	640,333,246
1998	45,591.414	228,729,209	18,816.263	221,248,017	4,515.240	78,944,838	528,922,064
<b>TOTAL</b>	<b>431,397.327</b>	<b>2,190,506,878</b>	<b>193,134.915</b>	<b>2,133,061,156</b>	<b>32,234.254</b>	<b>546,294,890</b>	<b>4,869,862,924</b>

<b>Tableau n°3 : PRODUCTION DE 1994 A1998</b>					
<b>PRODUIT</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>
GRUMES	272,209.386	225,686.796	308,905.354	257,620.482	244,017.447
SCIAGES	75,000	65,000	85,000	90,000	80,000
PLACAGES	8,000	8,000	10,000	10,000	10,000
CONTRE PLAQUÉS.	8,000	8,000	10,000	10,000	10,000

## Histogramme de production des bois de 1994 à 1998

